

ments les plus indispensables pour se couvrir, encore étaient-ils échangés pour d'autres. Des pleurs sans fin et sans bornes touchaient les plus indifférents, et tous ceux qui étaient témoins d'un décès, prenaient ce semble à coeur d'exprimer fortement une douleur, que la plupart certainement n'éprouvaient pas. J'ai été témoin de l'une de ces scènes, au milieu de gens que je ne faisais que commencer à instruire. Je vous assure qu'il eût fallu un bien imperturbable sang-froid pour n'être pas ému à la vue des contorsions et des hurlements, auxquels se laissaient aller le père et la mère de la défunte. Les autres, un peu plus instruits, joignaient leurs efforts aux miens pour les calmer.

J'ai dit que les Montagnais n'avaient point de sensibilité; je dois faire une exception en faveur des pères envers leurs enfants, mais surtout des mères. Que de fois j'ai été touché à la vue de pauvres femmes, accablées de misère elles-mêmes et prodiguant, à de dégoûtants petits êtres, les marques de la tendresse dont elles étaient animées. Il est certains caractères généraux de l'humanité, qui se retrouvent partout; celui de la femme, dans l'exercice de ses devoirs de mère, offre quelque chose de si profondément caractéristique, qu'il est impossible de ne pas le découvrir, même chez les peuples les plus barbares. Malheureusement, ici comme en bien d'autres places, les mères ne reçoivent souvent, pour récompense de leur tendresse, que la douleur de se voir oubliées.

Ici encore, bonne mère, j'aurais peut-être quelque reproche à me faire. Quoique mon coeur me rende le consolant témoignage que je vous ai toujours aimée bien tendrement, néanmoins je sais que, par mes étourderies, j'ai plus d'une fois fait de la peine à celle qui n'était occupée que de mon bonheur. Par don, je vous prie, pour des fautes qui étaient la suite de la légèreté de l'âge beaucoup plus que de la malice du coeur. Je paie bien aujourd'hui, par la douleur d'être éloigné de la meilleure des mères, le crime de ne pas avoir compris assez tôt toute la tendresse de son amour. Pénétré de ce sentiment, je m'efforce d'adoucir le sort de tant de pauvres mères et d'exciter à la piété filiale, ceux qui, pendant si longtemps, en avaient méconnu les obligations. La mère ici n'avait point d'autorité sur ses enfants, surtout sur les garçons; ces derniers la voyaient tous les jours se livrer aux travaux les plus rudes sans même songer à la soulager. Le père avait de l'autorité, tant que ses forces physiques lui donnaient la supériorité; l'âge ou quelque accident venait-il à le priver de cet avantage, il perdait tout ascendant; il lui fallait à son tour, obéir à celui de ses garçons qui se chargeait de le faire vivre. Cette autorité de père, quelque limitée qu'elle soit, est la seule connue des Montagnais. Ce peuple est essentiellement républicain et on peut lui appliquer, en toute vérité, ce que les livres saints disent du peuple juif, à certaines